



L'agriculture

périurbaine
et urbaine

au Québec

État de situation
et perspectives

Québec 



Cette publication a été réalisée par la
Direction de l'appui au développement des entreprises
et de l'aménagement du territoire
Octobre 2012

Réalisation
Marie-Élaine Boily

Collaboration
Geneviève Colombani-Lachapelle, Karine Pouliot et Élianne Fortin-Villeneuve
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Soutien technique
Danielle Bourret
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Pour de plus amples renseignements
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'appui au développement des entreprises
et de l'aménagement du territoire
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	6
1.1 Qu'est-ce que l'agriculture périurbaine?	7
1.2 Qu'est-ce que l'agriculture urbaine?	8
2.1 La Communauté métropolitaine de Montréal.....	9
2.1.1 L'agriculture périurbaine dans la CMM	9
2.1.2 L'agriculture urbaine dans la CMM	11
2.2 La Communauté métropolitaine de Québec	12
2.2.1 L'agriculture périurbaine dans la CMQ	13
2.2.2 L'agriculture urbaine dans la CMQ	14
2.3 Ailleurs au Québec	15
3.1 Qu'est-ce que la multifonctionnalité?	16
3.2 Les fonctions de l'agriculture périurbaine et urbaine	17
3.2.1 La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine	17
3.2.2 La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine	17
4.1 Les avantages de l'agriculture périurbaine	19
4.1.1 La proximité urbaine.....	19
4.1.2 La demande sociale.....	20
4.2 Les contraintes.....	20
4.2.1 L'étalement urbain.....	20
4.2.2 Le manque de reconnaissance	21
4.2.3 Les contraintes diverses	21
Conclusion.....	23

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 – Nombre d'entreprises agricoles et leur superficie moyenne, dans la CMM de 1996 à 2006. 10
- Figure 2 – Les fermes Lufa à Montréal..... 13
- Figure 3 – Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine..... 18

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 – Superficie de la zone agricole dans chaque secteur de la CMM en 2010..... 9
- Tableau 2 – Utilisation de la zone agricole selon les composantes, dans la CMQ en 2004..... 13

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAAQ	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
CAADRQ	Conseil de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement de la région de Québec
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
CRAPAUD	Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif

INTRODUCTION

Depuis toujours, la ville et l'agriculture entretiennent des rapports essentiels. D'un côté, les activités agricoles profitent de la proximité du marché, des faibles coûts de transport et de la qualité des sols. De l'autre, les habitants des villes ont besoin des produits agricoles pour se nourrir. Au Québec, dans les années 1960 et 1970, l'étalement urbain s'est toutefois accéléré considérablement et a transformé de façon irréversible les terres agricoles qui assuraient autrefois l'approvisionnement alimentaire de la population citadine.

Devant les répercussions négatives de ce développement sur les territoires agricoles, le gouvernement québécois adopte en 1978 la Loi sur la protection du territoire agricole, qui devient en 1996 la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Cette loi produit de nombreux effets positifs sur les territoires agricoles autour des villes, mais l'agriculture que l'on y pratique fait toujours face à certaines contraintes qui perturbent son développement et sa pérennité.

Pour sa part, l'agriculture urbaine fait de plus en plus parler d'elle. S'il est vrai que sa pratique est somme toute récente au Québec, elle s'avère courante dans de nombreux pays en développement, où elle permet d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires de la population (Moustier et autres, 2004 dans Boucher, 2009). Dans les pays occidentaux, l'agriculture urbaine soulève un intérêt, notamment en raison de ses multiples fonctions qui offrent de nombreux bénéfices aux citoyens. Toutefois, les programmes de soutien et de développement agricoles et les différents outils d'aménagement urbain ne sont pas toujours bien adaptés à cette forme novatrice d'agriculture.

En 2008, dans le but de réfléchir aux enjeux et aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) a produit un important rapport qui souligne notamment l'importance d'intervenir en matière de protection du territoire agricole, surtout pour protéger les zones périurbaines (CAAAQ, 2008). Poursuivant dans la même voie que la CAAAQ, une des orientations du rapport intitulé *Protection du territoire agricole et développement régional* (Ouimet, 2009) vise également à diminuer les pressions sur la zone agricole. Le *Livre vert pour une politique bioalimentaire* (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2011, p. 36), paru au printemps 2011, rappelle l'importance de protéger la zone agricole dans un contexte de pressions urbanistiques, alors que seulement 2 % de la superficie totale du Québec est constituée de terres propices à l'agriculture.

Devant ces constats, le présent rapport cherche à préciser les concepts d'agriculture périurbaine et urbaine, de même qu'à mettre en évidence leurs bénéfices, leurs contraintes et leurs avantages.

CHAPITRE 1 – Les définitions

1.1 Qu'est-ce que l'agriculture périurbaine?



Il règne une certaine obscurité autour du concept d'agriculture périurbaine, puisqu'il est difficile de déterminer avec précision son commencement et sa fin. D'abord, on peut percevoir la **zone périurbaine** comme l'espace compris entre la ville et ses banlieues d'un côté, et la campagne rurale de l'autre (Bryant et Marois, 1998).

Établir une définition détaillée de l'espace périurbain selon des critères précis de distances ou de limites géographiques semble vain. En effet, les espaces périurbains siègent dans un flou géographique, dans un espace variable selon les particularités régionales et modifiable dans le temps en fonction de l'étalement urbain, par exemple. Ils sont donc des espaces changeants, intermédiaires entre la ville, ses banlieues et la campagne rurale. De plus, leur dynamique et leurs attributs particuliers sont largement influencés par les effets du voisinage urbain : proximité du marché, spéculation foncière, etc. Globalement, la transition entre l'espace périurbain et l'espace rural s'effectue au fur et à mesure que s'estompent les effets de la proximité de la ville.

L'agriculture périurbaine s'insère ainsi dans cet espace en tant qu'activité soumise aux forces urbaines, selon un gradient qui décroît en fonction de l'éloignement de la ville (Tolron, 2001). Premier bastion agricole faisant face à la ville (Chahine, 2011a), l'agriculture périurbaine est multifonctionnelle et remplit plusieurs rôles dont les retombées sont généralement positives pour la société. Ce type d'agriculture pourrait donc être décrit comme **une activité agricole réalisée dans un espace intermédiaire entre la ville et la campagne, entretenant des liens commerciaux avec le milieu urbain en plus d'être soumise aux effets de la proximité de celui-ci.**

L'agriculture périurbaine constitue un enjeu majeur pour le développement et l'aménagement du territoire. Bien qu'elle puisse, selon cette définition, prendre place autour de n'importe quelle ville, il est particulièrement pertinent de s'attarder à celle que l'on pratique dans un contexte métropolitain. En effet, dans les grands centres, le développement exerce généralement des pressions plus importantes sur l'agriculture, et les sols agricoles y sont parmi les meilleurs du Québec.

1.2 Qu'est-ce que l'agriculture urbaine?



urbainculteurs.org<<http://urbainculteurs.org>



urbainculteurs.org<<http://urbainculteurs.org>

Il est possible de caractériser l'agriculture urbaine comme étant simplement celle que l'on pratique en ville. Largement intégrée depuis longtemps dans les villes des pays en développement, elle y assure la sécurité et la souveraineté alimentaire des citoyens. Elle génère aussi des revenus et réduit les coûts liés à l'achat de nourriture (Boucher, 2009). Dans les pays occidentaux, l'agriculture urbaine est intéressante non seulement pour ses fonctions alimentaires, mais aussi pour ses bénéfices environnementaux, paysagers, sociaux et communautaires.

Qu'il s'agisse de jardins communautaires, collectifs, personnels ou scolaires, dans le sol, sur les toits ou en bacs, l'agriculture urbaine se présente sous diverses formes. Toutefois, dans les pays occidentaux, elle revêt souvent un caractère social et communautaire plutôt qu'un aspect commercial. Une définition établie par la Direction de la santé publique, en collaboration avec un regroupement d'organismes œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire, le montre bien. Selon ces deux organisations, l'agriculture urbaine consiste en « l'ensemble des activités de production d'aliments en milieu urbain. Ce terme est le plus souvent utilisé pour définir les projets de jardinage et de maraîchage à vocation de sécurité alimentaire ou à vocation de développement social, ou tout simplement l'autoproduction d'aliments pour sa propre consommation » (Direction de la santé publique, 2011).

Mettant en valeur le caractère social ou personnel de l'agriculture urbaine, cette définition néglige toutefois son aspect commercial. En effet, certains projets d'agriculture urbaine à vocation commerciale se mettent tranquillement en place, comme les fermes Lufa à Montréal.

L'agriculture urbaine est bien documentée étant donné ses multiples bénéfices et fonctions. L'intégration des différentes conceptualisations permet d'en arriver à la conclusion qu'elle est **l'ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui se trouvent dans la ville. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale ou privative, etc.** Elle présente ainsi des spécificités qui la différencient grandement de l'agriculture rurale, et même de l'agriculture périurbaine.

CHAPITRE 2 – Le contexte québécois

2.1 La Communauté métropolitaine de Montréal

Regroupant 82 municipalités qui correspondent presque au territoire de la région métropolitaine de recensement, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) compte près de 3,7 millions d'habitants, presque la moitié de la population du Québec. Ce territoire de 4 360 km² regroupe les villes de Montréal, Longueuil, Laval et Mirabel, de même que les municipalités régionales de comté (MRC) suivantes : Les Moulins, L'Assomption, Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville, Roussillon, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Lajemmerais, La-Vallée-du-Richelieu et Rouville.

2.1.1 L'agriculture périurbaine dans la CMM

Le développement urbain désorganisé des années 1960 et 1970, avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire agricole, a profondément marqué l'agriculture dans la région métropolitaine. Parmi les effets qui se font toujours sentir, on peut noter la « déstructuration de l'agriculture dans certaines zones périurbaines, la perte de superficie agricole, la réduction du nombre de fermes, la quasi-disparition de la production laitière et des fermes d'élevage et le remplacement par des grandes cultures, l'accroissement de la spéculation foncière, le blocage de la relève agricole et la faible croissance des investissements » (Marois, 2010 : 12).

Pourtant, les terres agricoles de cette région comptent parmi les meilleures de la province. En effet, des sols de classe 1, 2 et 3, particulièrement propices aux productions végétales et horticoles, couvrent près de 73 % du territoire agricole de la CMM. Si l'on ajoute à cela des conditions climatiques particulièrement favorables et une position stratégique près des grands bassins de consommateurs, la région montréalaise constitue sans aucun doute un pôle agricole majeur (CMM, 2008). D'ailleurs, environ 57,5 % du territoire de la CMM, soit 2 200 km², est compris dans la zone agricole (CMM, 2011).

Tableau 1
Superficie de la zone agricole
dans chaque secteur de la CMM en 2010

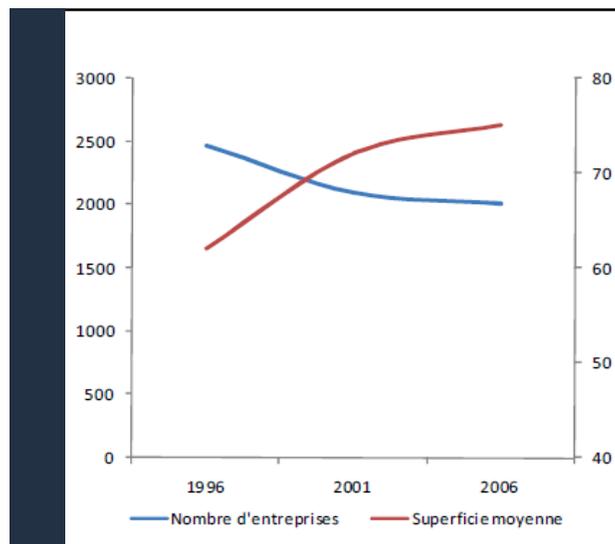
	Pourcentage de la superficie terrestre
Montréal	4,1 %
Laval	29,4 %
Longueuil	33,3 %
Couronne nord	70,0 %
Couronne sud	73,4 %
CMM	57,5 %

Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2010

Les couronnes nord et sud sont en majeure partie composées de terres agricoles, alors que seulement 4,1 % de la superficie de l'île de Montréal est zonée agricole. On comprend alors que la majorité des activités agricoles soit réalisée à l'extérieur de l'île, dans ce qu'il serait possible d'appeler la « ceinture agricole ». De plus, la qualité des sols mentionnée plus haut explique pourquoi la plupart des entreprises maraîchères du Québec se trouvent dans un rayon de 100 km autour de Montréal, faisant du bassin montréalais le « panier alimentaire » des Québécois (Chahine, 2011a : 18).

Malgré la qualité des terres de la région montréalaise, bon nombre de contraintes paralysent ce secteur économique. Outre les effets de l'urbanisation effrénée d'avant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le développement urbain continue à gagner du terrain dans de nombreux secteurs de la CMM. La superficie totale des terres en culture a connu une diminution de 6 % entre 2001 et 2006 (Plan métropolitain d'aménagement et de développement, 2011), alors que les demandes de modifications de la zone agricole se sont accrues (Montminy, 2010). Le nombre de fermes baisse, mais la superficie moyenne par exploitation augmente, comme le montre la figure 1.

Figure 1
Nombre d'entreprises agricoles et leur superficie moyenne, dans la CMM de 1996 à 2006

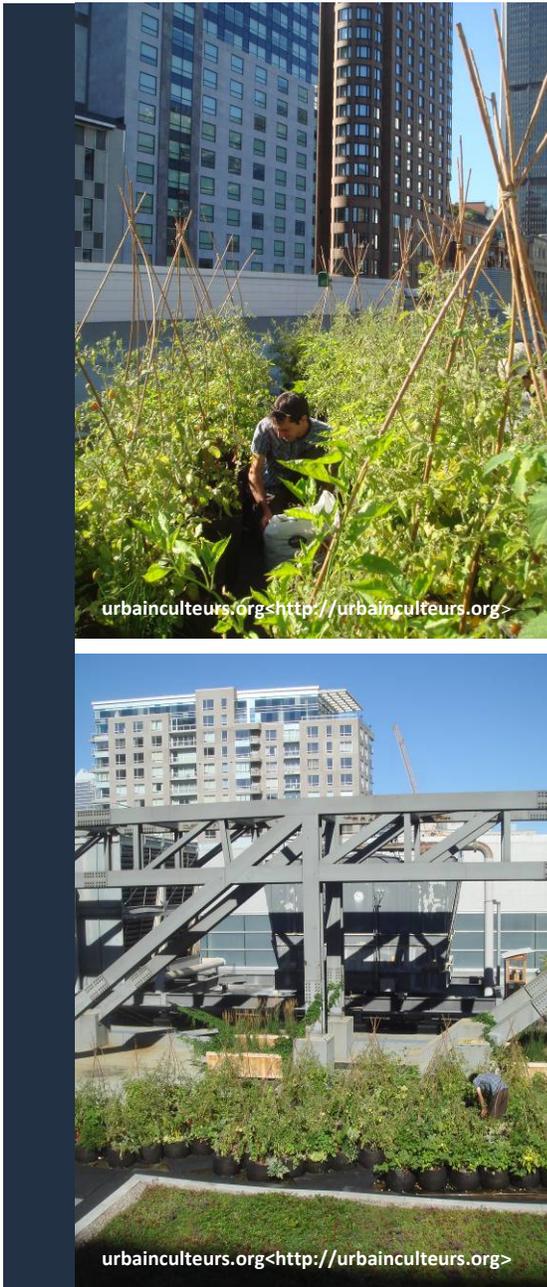


Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2010

Qui plus est, certaines terres sont laissées en friche, morcelées ou inexploitées, parfois dans l'attente d'un éventuel changement d'usage (F. Lessard et Poulin, 2011; Mesly, 2011). La spéculation foncière est un enjeu interne majeur, alors que la valeur des terres agricoles atteint des sommets (CMM, 2010 : 39). Les terres en friche occupent environ 10 300 hectares, et 70 % d'entre elles sont constituées de sols de grande qualité (CMM, 2011). Néanmoins, elles correspondent à moins de 5 % de la zone agricole de la CMM, qui couvre 220 567 hectares (CMM, 2010).

Globalement, on peut affirmer que l'agriculture périurbaine dans la CMM bénéficie de conditions pédologiques, climatiques et géographiques créant un milieu agricole unique au Québec qui favorise notamment l'agriculture maraîchère. Cependant, les pressions urbanistiques et la spéculation foncière font partie des nombreuses contraintes qui pourraient entraîner la déstructuration de ce type d'agriculture.

2.1.2 L'agriculture urbaine dans la CMM



« Montréal a le plus ambitieux programme de jardins communautaires au Canada. » (Traduction libre)

Kanellakos, Ottawa, 2004 dans Kaethler, 2006

L'agriculture urbaine est déjà bien ancrée dans la réalité montréalaise. En effet, en Amérique du Nord, Montréal fait preuve d'un certain avant-gardisme en la matière, ayant adopté un programme municipal de jardins communautaires dès 1975. Fait impressionnant, le plus vieux jardin communautaire, situé dans l'arrondissement LaSalle, est en activité depuis 1936! Désormais administré par chacun des arrondissements depuis la réorganisation municipale de 2002, le programme assure le maintien de 98 jardins communautaires (Ville de Montréal, 2005; Duchemin et autres, 2009). D'ailleurs, son succès est tel que les citoyens doivent parfois attendre plus de deux ans avant d'obtenir un lot près de leur résidence (Ville de Montréal, 2005). Entre 2006 et 2009, la Ville de Montréal a dû fermer temporairement ou définitivement certains jardins communautaires à cause de problèmes de sols contaminés (Bourgault-Côté, 2007). Certains se sont toutefois tournés vers la culture en bacs afin de pallier cet obstacle.

Plusieurs organismes œuvrent dans le domaine de l'agriculture urbaine à Montréal. L'un d'eux est le Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable de l'Université du Québec à Montréal (CRAPAUD), dont la mission est de « promouvoir par la recherche, la sensibilisation, la réappropriation et l'action, une agriculture, un aménagement et un entretien paysager respectueux de l'environnement en utilisant le jardin urbain et le compostage en milieu institutionnel comme laboratoire expérimental d'éducation populaire » (CRAPAUD, 2011). Le CRAPAUD s'est fait connaître par ses Écoles d'été sur

l'agriculture urbaine, des sessions de formation, d'échanges et de réseautage sur l'agriculture urbaine accessibles à tous (Simard, 2011b). Également, le Groupe de travail en agriculture urbaine, qui existe depuis 2010, est un collectif regroupant plusieurs organismes ayant pour mission de soutenir et d'encourager toutes les formes d'agriculture urbaine dans la métropole. À l'automne 2011, il a mis sur pied une pétition afin de réclamer une consultation publique pour examiner l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Le 28 mars 2012, à la suite du dépôt de la pétition, l'Office de consultation publique de Montréal annonçait la tenue de la consultation publique. Différentes activités et rencontres relatives à l'agriculture urbaine à Montréal ont eu lieu en mai 2012 (Office de consultation publique de Montréal, 2012).

D'autre part, il existe à Montréal un important réseau de jardins collectifs. En comparaison avec les jardins communautaires, où le jardinage se fait en lots individuels, les jardins collectifs impliquent l'entretien en commun d'un seul grand potager cultivé selon des pratiques écologiques. Ils sont généralement gérés par des groupes communautaires et situés sur des terrains urbains prêtés par diverses institutions publiques ou privées (Tendland, 2009). La plupart du temps, il s'agit de groupes indépendants qui possèdent leurs propres modes de fonctionnement et structure associative. Ainsi, certains sont associés avec des banques alimentaires, des cuisines collectives ou des services de santé et peuvent offrir des ateliers en horticulture, en cuisine et en nutrition.

Enfin, le projet d'affaire de Les Fermes Lufa (<https://lufa.com/>) constitue une première en matière d'agriculture urbaine commerciale. En effet, le fondateur Mohamed Hage et son équipe de conseillers composée d'ingénieurs, d'architectes et d'experts agricoles de l'Université McGill ont aménagé une première serre commerciale sur le toit d'un immeuble du quartier Ahuntsic. Leur but est de fournir aux citoyens de la ville des produits cultivés sur place, sans intermédiaires, au moyen de « paniers fraîcheur » inspirés du concept de l'agriculture soutenue par la communauté (Roy, 2010). Deux nouveaux projets verront bientôt le jour dans la région de Montréal. L'entreprise prévoit également s'établir à Toronto et aux États-Unis dans les villes de Boston, Chicago et New York.

Figure 2
Les fermes Lufa à Montréal



Source : Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

2.2 La Communauté métropolitaine de Québec

Le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) couvre une superficie de 3 066,3 km² et renferme une population de 730 000 habitants. Deux des 26 municipalités qu'il regroupe comptent à elles seules 92 % de la population métropolitaine totale. Il s'agit de Québec (536 500) et de Lévis (132 800) (MAMROT, 2011).

2.2.1 L'agriculture périurbaine dans la CMQ

Parmi les quelques 94 000 hectares qui constituent sa zone agricole, plus de 50 % sont toujours boisés, comme le montre le tableau 2. Les terres cultivées occupent environ 33 % de la zone agricole, alors que les friches et les terres utilisées à des fins non agricoles ou autres se partagent presque également les superficies restantes (13,37 %).

Tableau 2
Utilisation de la zone agricole selon les composantes, dans la CMQ en 2004

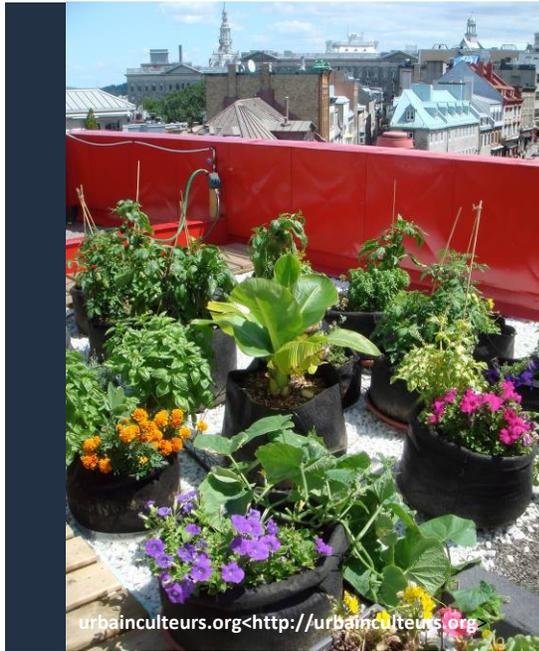
Composantes de la CMQ	Superficies consacrées aux divers usages (en hectares)					
	Agriculture	Forêts et boisés	Friches	Usages non agricoles	Autres	Total
Agglomération de Québec	5 933	5 137	449	934	46	12 501
Ville de Lévis	9 730	16 858	1 637	1 746	3 255	33 225
MRC de La Côte-de-Beaupré	4 517	17 109	1 199	841	426	24 093
MRC de La Jacques-Cartier	1 598	4 145	149	112	200	6 204
MRC de L'Île-d'Orléans	9 595	7 363	540	872	243	18 613
CMQ	31 374 (33,15 %)	50 613 (53,78 %)	3 974 (4,20 %)	4 506 (4,76 %)	4 170 (4,41 %)	94 636 (100 %)

Source : Communauté métropolitaine de Québec, 2006

Neuf exploitations agricoles sont situées en dehors de la zone agricole. Elles subissent par conséquent d'importantes contraintes financières ou légales qui les forcent souvent à assumer une vocation commerciale ou récréative pour survivre dans le contexte urbain (CMQ, 2006 : 5-7).

La production agricole dans la CMQ se divise en trois grands secteurs, qui génèrent à eux seuls 77,8 % de l'ensemble des revenus bruts agricoles : l'horticulture (44,2 %), la production laitière (18,5 %) et la production avicole (15,1 %). Combinés aux autres productions (bovins de boucherie, porc, acériculture, etc.), ces secteurs fournissent directement de l'emploi à plus de 4 000 personnes (CMQ, 2006). La proximité des consommateurs et de la main-d'œuvre ainsi que le développement de la serriculture expliquent partiellement l'importance du secteur horticole sur le territoire de la CMQ (CMQ, 2006 : 5-7).

2.2.2 L'agriculture urbaine dans la CMQ



La Ville de Québec ne dispose pas d'un programme municipal de gestion des jardins communautaires comme celui ayant fait la renommée de Montréal dans les années 1970. En effet, les jardins communautaires ne sont pas administrés de manière centralisée, mais ils ont plutôt différents statuts juridiques. Certains sont ainsi constitués en organisme à but non lucratif, tandis que d'autres sont gérés par des OBNL déjà établis, comme un service d'entraide, un centre jeunesse ou une corporation de loisirs de quartier. Enfin, certains n'ont tout simplement pas de statut juridique formel (Boulianne et autres, 2010). On dénombre actuellement au moins 19 jardins communautaires dans la ville de Québec et 10 dans l'agglomération urbaine de Lévis. Ces jardins regroupent en moyenne 75 membres.

Dans les années 2000, les jardins collectifs connaissent un essor dans la CMQ, et leur nombre augmente depuis 2006. On en compte actuellement quinze à Québec et deux à Lévis. Propulsés par le milieu communautaire, les jardins collectifs constituent le secteur le plus dynamique de l'agriculture urbaine dans la région de Québec. En effet, dans la plupart des cas, les jardins collectifs de la CMQ sont liés à des OBNL dont les missions varient : groupe environnemental universitaire, cuisines collectives, organisations venant en aide aux femmes ou aux nouveaux immigrants, organismes œuvrant en santé mentale ou en santé publique, etc. Contrairement aux jardins communautaires, qui sont plutôt axés sur le jardinage récréatif, les jardins collectifs remplissent des fonctions sociales importantes : autonomie et sécurité alimentaire, accès aux réseaux sociaux de proximité, insertion socioprofessionnelle, création d'emplois, etc. (Boulianne et autres, 2010). Les jardins collectifs de la région de Québec sont également soutenus par le Réseau d'agriculture urbaine de Québec. Mis sur pied à la fin de l'année 2009, ce réseau regroupe divers organismes et citoyens intéressés par l'agriculture urbaine à Québec. Il est notamment l'instigateur de la Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec, une activité annuelle incluant des conférences, des ateliers et des exposants.

L'agriculture urbaine dans la CMQ est également le fait des Urbainculteurs, un OBNL voué à la promotion du jardinage. Marie Eisenmann et Simon Lepage sont les cofondateurs de cet organisme au néologisme intelligent qui mise sur le rapprochement des lieux de production et de consommation. Les Urbainculteurs ont plusieurs réalisations à leur actif. La plus connue est la conversion en jardin du toit de la Maison de Lauberivière, un centre d'accueil pour les démunis qui utilise les produits ainsi récoltés dans ses cuisines. De plus, le travail dans le jardin permet la réinsertion sociale de certains bénéficiaires des services de l'organisme. Les toits de résidences pour personnes âgées, de l'Hôtel du Vieux-Québec, du Restaurant Chic Alors! et de la Caisse populaire du centre-ville de Québec ont verdi grâce aux bons soins des Urbainculteurs, qui réalisent également des aménagements comestibles sur les terrasses et les balcons (Samson, 2010).

Le plus récent projet du groupe, nommé Miel Urbain, vise à sensibiliser la population à l'importance du rôle des abeilles et à élargir la notion d'agriculture urbaine (Samson, 2011b). Ainsi, des dizaines de ruches ont été installées sur différents toits dans la ville, où les abeilles profitent d'un environnement

presque exempt de pesticides et d'un climat plus chaud qui leur convient bien. Ces ruches permettront de produire du miel local, d'augmenter la pollinisation des jardins urbains et de hausser le nombre de ruches au Québec, qui est passé de 100 000 à 36 000 actuellement (Urbainculteurs, 2011).



2.3 Ailleurs au Québec

L'étalement urbain tend à s'amplifier, et des municipalités telles que Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay commencent à en ressentir les effets (*Le Soleil*, 2011).

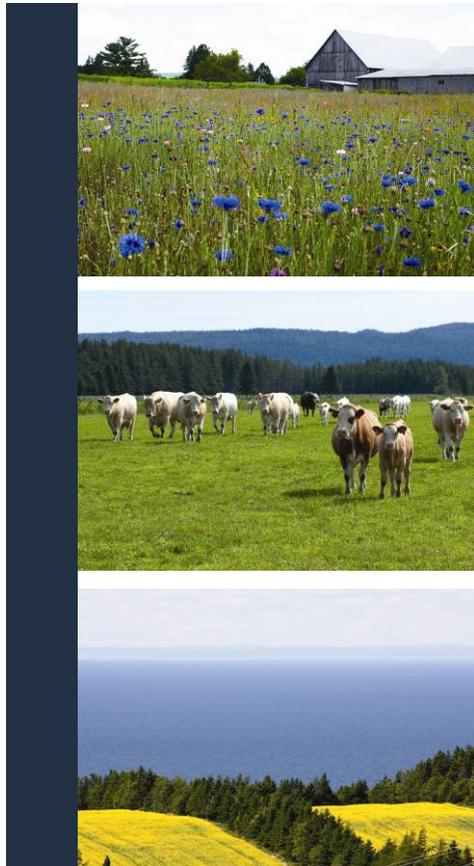
La région de Gatineau, où les fermes bovines constituent presque la moitié des entreprises agricoles (Bryant et autres, 2003), connaît une croissance démographique soutenue depuis plusieurs années. Celle-ci devrait se poursuivre pendant une longue période et entraîner une augmentation d'environ 30 000 ménages d'ici 2031 (Ville de Gatineau, 2011). Puisque des quartiers résidentiels neufs seront nécessaires pour accueillir ces nouveaux résidents, la Ville de Gatineau doit prendre position sur la manière de réaliser son développement urbain futur. Déjà, il semble qu'une certaine volonté de limiter l'étalement urbain se manifeste, comme le montre l'intention d'augmenter le coût des maisons neuves en périphérie de la ville (Bélanger, 2011).

Du côté de Sherbrooke, la Ville a réussi le tour de force de limiter l'étalement urbain en réduisant le périmètre d'urbanisation, sans toutefois limiter la délivrance de permis de construction (Larochelle, 2011).

Enfin, différentes initiatives d'agriculture urbaine existent notamment à Chicoutimi et à Trois-Rivières. Toutefois, peu de documents font état de problèmes relatifs à l'agriculture périurbaine. Ainsi, bien que celle-ci existe, elle ne semble pas autant en péril, du moins pour l'instant, que l'agriculture qui prend place dans les communautés métropolitaines.

CHAPITRE 3 – La multifonctionnalité de l’agriculture périurbaine et urbaine

3.1 Qu’est-ce que la multifonctionnalité?



Né en Europe vers la fin des années 1980, le concept de multifonctionnalité de l’agriculture fait référence aux différentes fonctions productives, sociales et environnementales de ce secteur.

En effet, la reconnaissance quasi unique des fonctions productives de l’agriculture durant de longues années a engendré des conséquences importantes : dégradation des ressources naturelles, perte des emplois ruraux et uniformisation des paysages liée à la spécialisation des entreprises. Une prise de conscience de ces répercussions a fait naître une certaine demande sociale pour les autres fonctions de l’agriculture. C’est ainsi que le concept de multifonctionnalité de l’agriculture, qui repose sur des notions d’externalités et de biens publics, est devenu largement reconnu, notamment par les pays membres de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (MAPAQ, 2010).

La multifonctionnalité peut renvoyer à la contribution de l’agriculture, par ses diverses fonctions économiques, sociales et environnementales, à la qualité de vie des communautés (MAPAQ, 2011).

La CAAAQ reconnaît d’ailleurs d’emblée les différentes fonctions de l’agriculture, en ce sens où : « en plus de contribuer à l’alimentation de la population, elle représente une activité économique et un mode de vie pour les gens qui décident de s’y consacrer, elle constitue un secteur créateur de richesse et d’emplois et elle contribue à l’occupation dynamique du territoire » (CAAAQ, 2008 : 274). Les différents rôles de l’agriculture méritent qu’on leur porte un intérêt, le défi étant d’arriver à soutenir et à mettre en valeur ces différentes fonctions qui ne sont souvent pas reconnues par le marché. Si l’on admet généralement l’importance de reconnaître la multifonctionnalité de l’agriculture, il est intéressant de comprendre les spécificités de cette caractéristique pour les agricultures périurbaine et urbaine afin de bien saisir les enjeux que celles-ci soulèvent.

3.2 Les fonctions de l'agriculture périurbaine et urbaine

3.2.1 La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine

En milieu périurbain, la multifonctionnalité de l'agriculture semble avoir une importance particulière, notamment parce que ces multiples fonctions profitent à un large bassin de population.

Par exemple, la **localisation** de l'agriculture périurbaine met inévitablement en vitrine les activités agricoles en raison de la proximité de la ville. De plus, parce que leur transport est moins long, les produits sont plus frais lorsqu'on les livre aux consommateurs urbains. Cette position stratégique favorise par ailleurs le développement d'activités agrotouristiques et récréatives dont les urbains peuvent profiter sans devoir se déplacer sur de trop longues distances. L'aspect pédagogique des visites agrotouristiques sensibilise souvent les citoyens aux multiples facettes de la réalité agricole.

L'agriculture périurbaine assure également le maintien et la mise en valeur des **paysages agricoles** et d'un **patrimoine culturel**, des fonctions patrimoniales et esthétiques (Organisation de coopération et de développement économiques, 1999 dans Debailleul, 2001) qui créent des espaces champêtres propices aux activités récréotouristiques et éducatives, et qui améliorent la qualité de vie des citoyens (Montminy, 2010 : 58).

Sur le plan environnemental, l'agriculture périurbaine peut jouer un rôle dans le maintien de la **biodiversité** à proximité des villes et dans la lutte contre **l'érosion des sols** par le maintien d'un couvert végétal permanent. Elle peut aussi contribuer à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** selon certaines pratiques culturales (Nature Québec, 2011a). Ses fonctions socio-économiques permettent de développer une certaine **cohésion sociale** et d'assurer l'approvisionnement des villes en produits frais et de proximité, ce qui joue un rôle certain dans la sécurité alimentaire.

Ainsi, bien que l'agriculture périurbaine partage certaines fonctions avec l'agriculture rurale, elle procure des services environnementaux, de proximité et d'entretien de paysages (Bertrand et autres, 2006) appréciables qui lui confèrent une importance toute particulière dans un contexte où la proximité urbaine signifie qu'un large bassin de population peut en profiter. La multifonctionnalité devrait donc être vue comme une prémisse qui, par la reconnaissance de la diversité des fonctions et des potentiels de l'agriculture, mène à la nécessité de mettre sur pied un nouveau modèle de planification, de gestion et de développement (Chahine, 2011a : 19).

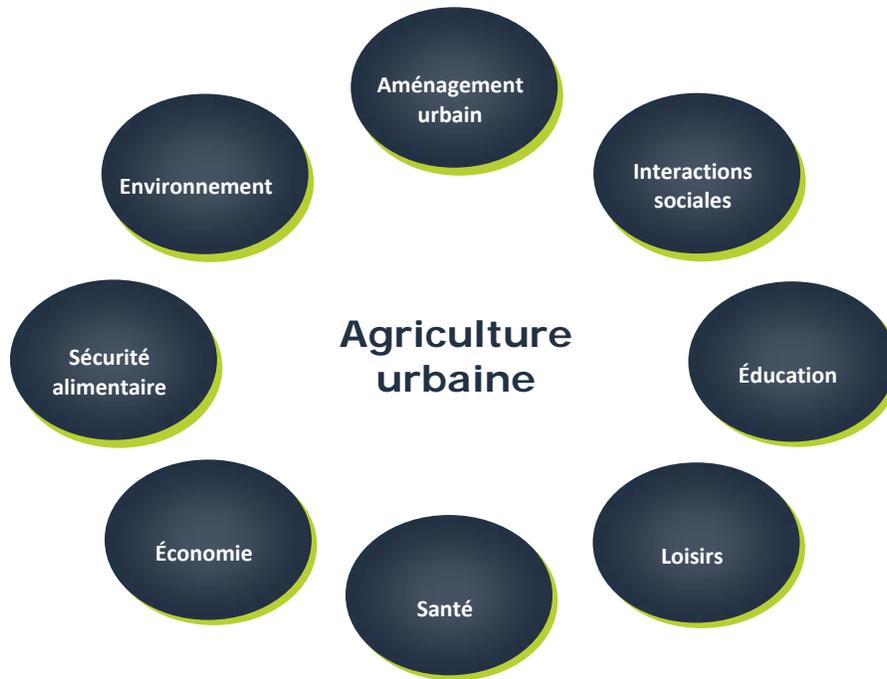
3.2.2 La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine prend place au cœur du milieu de vie d'une large part de la population, rapprochant les activités et les produits agricoles des citoyens. Elle constitue ainsi une vitrine incontestable pour l'agriculture au sens large, une sorte de miniaturisation des activités agricoles.

La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine s'exprime dans différentes sphères. Ainsi, en matière d'aménagement urbain, cette agriculture peut **transformer des espaces inesthétiques** en espaces verts et horticoles qui rapprochent le citoyen de la nature. L'embellissement des quartiers contribue d'une certaine façon à améliorer la qualité de vie. Sur le plan environnemental, les avantages sont flagrants : **réduction des îlots de chaleur, apport d'ombre et d'oxygène, absorption des eaux pluviales** réduisant les risques d'inondations liées à l'imperméabilisation des sols, maintien d'une certaine **biodiversité**,

recyclage de la matière organique par le compostage, etc. (Nature Québec, 2011b; Duchemin et Wegmuller, 2010).

Figure 3
Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine



Source : Duchemin et Wegmuller, 2010, d'après Duchemin, 2008

La réduction des îlots de chaleur a des effets sur la **santé des individus**. Elle diminue en effet le stress thermique qui peut causer des coups de chaleur, de l'inconfort, des faiblesses et l'aggravation de certaines maladies chroniques. De plus, le jardinage est une activité physique légère en plein air qui améliore le bien-être physique et mental. L'agriculture urbaine joue également un rôle majeur dans la **sécurité et l'autonomie alimentaires**, car elle permet à des citoyens de limiter l'achat de produits alimentaires frais dans les commerces en produisant leurs propres aliments. Pour les personnes démunies, l'autoproduction réduit les dépenses liées à l'alimentation. L'agriculture urbaine peut aussi constituer un loisir abordable et productif permettant de stimuler les **interactions sociales**, par exemple dans le contexte des jardins communautaires et collectifs.

Pour les personnes qui vivent dans l'isolement comme les personnes âgées, défavorisées ou immigrantes, le jardinage urbain offre un contexte intéressant pour établir de **nouvelles relations sociales**. Aussi, le jardinage collectif et communautaire permet d'apprendre et de partager des connaissances en horticulture, et il stimule la **participation citoyenne**. De toute évidence, les multiples fonctions de l'agriculture urbaine confirment la pertinence de cette activité dans les villes. Celle-ci devrait être perçue comme un moyen de rapprocher les urbains et les ruraux. Que ce soit parce qu'elle possède une fonction éducative ou parce qu'elle aide les jardiniers citoyens à comprendre la réalité agricole, l'agriculture urbaine constitue un espace intéressant pour renouer ces liens parfois rompus.

CHAPITRE 4 – Les avantages et contraintes

La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine et urbaine démontre l'étendue des bénéfices de ces activités pour la société, qui dépassent largement les fonctions productives auxquelles on les associe souvent. Pour les producteurs également, la proximité de la ville procure bon nombre d'occasions intéressantes. Néanmoins, de nombreuses contraintes nuisent au développement et à la pérennité de ces types d'agriculture.

4.1 Les avantages de l'agriculture périurbaine



4.1.1 La proximité urbaine

Les espaces qu'occupe l'agriculture périurbaine, à mi-chemin entre la ville et le milieu rural, bénéficient d'une position stratégique. En effet, on y trouve souvent des terres de qualité supérieure étant donné qu'historiquement, les villes étaient fondées dans des endroits propices à l'agriculture qui permettaient l'approvisionnement alimentaire de la population (Bryant, 2007 : 161). Qui plus est, pour les entreprises agricoles, cette proximité urbaine signifie la présence d'un important marché prêt à acheter de nombreux produits agricoles (Statistique Canada, 2009). La proximité de la demande urbaine constitue ainsi une occasion intéressante de vendre des produits bruts ou transformés, d'approvisionner des hôtels, des restaurants et des institutions publiques et de faire de la commercialisation en circuits courts (Bertrand, 2006), comme dans les kiosques à la ferme et les marchés publics, ou de l'agriculture soutenue par la communauté.

D'autre part, les réseaux de transport, qui sont souvent largement développés autour des villes, facilitent le transport de la marchandise. Ils assurent ainsi un approvisionnement en produits plus frais et réduisent les coûts de distribution et de livraison, notamment grâce à la diminution des intermédiaires (Conseil de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement de la région de Québec (CAADRQ), 2004). En outre, la proximité urbaine offre aux entreprises agricoles un large bassin de main-d'œuvre, ce qui est intéressant notamment pour les secteurs maraîcher et horticole, dont l'importance est généralement assez grande autour des villes (Statistique Canada, 2009). Aussi, cette contiguïté facilite la diversification des activités complémentaires à l'agriculture, comme l'agrotourisme.

Sur le plan personnel, le voisinage urbain procure aux producteurs certains avantages qui influencent leur qualité de vie, telle la proximité des services et des loisirs (CAADRQ, 2004). En plus, la ville offre différentes occasions de travail en dehors de la ferme, permettant aux entreprises agricoles familiales de diversifier leurs sources de revenus (Statistique Canada, 2009).

4.1.2 La demande sociale

L'agriculture périurbaine et urbaine jouit grandement de la valorisation d'une alimentation locale et saine, et des produits de créneau que l'on fait largement dans la société. Les citoyens ont d'ailleurs exprimé leur désir de manger des aliments locaux dans les différents mémoires adressés à la CAAAQ et déposés lors des audiences régionales et nationales. En effet, plusieurs participants ont alors plaidé pour une agriculture de proximité qui emprunte les circuits courts de distribution afin de rejoindre les consommateurs (CAAAQ, 2008 : 28). Cet engouement pour l'alimentation locale transparait également dans l'offre médiatique, alors que le cuisinier et animateur Ricardo Larrivée anime, à Radio-Canada depuis avril 2012, une nouvelle émission qui porte sur l'agriculture urbaine à Montréal (La Presse canadienne, 2011). Qui plus est, il semble que les gens recherchent de plus en plus le contact direct avec les agriculteurs (CMQ, 2011 : 55), ce qui explique notamment le succès des marchés publics, des kiosques à la ferme, de l'agrotourisme et de l'agriculture soutenue par la communauté. Plus conscients des enjeux environnementaux et de l'importance de connaître la provenance des aliments (MAPAQ, 2011a : 22), les consommateurs orientent progressivement leurs choix en matière de consommation. Ainsi, l'agriculture périurbaine et urbaine s'inscrit parfaitement dans la demande sociale pour des aliments locaux et une agriculture de proximité.

4.2 Les contraintes

4.2.1 L'étalement urbain

L'étalement urbain constitue la principale contrainte qui pèse sur l'agriculture périurbaine étant donné l'ampleur de ses conséquences.

La demande de terrains pour le développement urbain repousse toujours plus loin les limites de la ville. Elle gruge donc avidement les **terres fertiles**, qui n'occupent que 2 % de la superficie du Québec. Ces ressources deviennent irrécupérables une fois qu'elles sont enfouies sous le béton. De plus, l'extension urbaine engendre une importante **spéculation foncière** qui fait grimper le prix des terres (Bryant, 2007). Souvent, on invoque l'état des terres, qu'elles soient en friche, de qualité inférieure ou morcelées, pour justifier le changement d'usage, malgré la possibilité de remettre ces terres en culture ou d'y implanter des activités « para-agricoles » comme l'agrotourisme ou la production en serres (Chahine, 2011a : 18). À force de faire des demandes d'exclusion et d'usages non agricoles à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la superficie des terres agricoles diminue peu à peu. Il semble que certaines terres agricoles deviennent alors des réserves pour l'urbanisation et qu'elles prennent énormément de valeur dans l'attente d'un éventuel dézonage. L'augmentation du prix des terres limite l'**établissement de la relève agricole**, dont les liquidités sont souvent moins élevées que celles des promoteurs immobiliers ou commerciaux.

De plus, le montant des taxes municipales, qui est généralement plus élevé en ville qu'à la campagne, peut représenter un défi supplémentaire pour certains producteurs, malgré le Programme de crédit de taxes foncières agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui en

rembourse environ 70 % (CAADRQ, 2004). Également, l'appropriation des terres par des propriétaires qui ne désirent pas les vendre ou les louer à long terme à des producteurs agricoles peut limiter l'accès au foncier et mettre en péril la mise en valeur de ces terres. Aussi, les baux de location à court terme peuvent limiter les investissements, les producteurs étant moins enclins à investir sur des terres qui ne sont pas les leurs (CAADRQ, 2004).

Par ailleurs, l'étalement urbain peut mener à un **enclavement** et à un **morcellement des activités agricoles** qui engendrent une certaine déstructuration du secteur agricole (Chahine, 2011 : 18). Également, on ne peut passer sous silence les **problèmes de cohabitation des usages agricoles et non agricoles** qui résultent du rapprochement de la zone urbaine et de la zone de production. Il arrive que des citoyens installés dans une zone périurbaine, qui méconnaissent parfois la réalité agricole, tolèrent peu les aspects particuliers de celle-ci : odeurs causées par l'épandage, circulation de machinerie agricole sur les voies publiques, bruit, poussière, manque d'esthétisme, etc. (CAADRQ, 2004; Chahine, 2011 : 18). Certains producteurs ont également vécu des situations de non-respect de leur propriété privée : circulation en véhicule tout-terrain ou en motoneige (producteurs périurbains), vandalisme et vol (producteurs périurbains et urbains).

4.2.2 Le manque de reconnaissance

Les multiples fonctions de l'agriculture périurbaine, telles qu'elles ont été présentées à la section 2, sont méconnues et souvent peu valorisées. Sauf pour ce qui est de sa fonction alimentaire, ce type d'agriculture ne semble pas reconnu, par certains acteurs, comme une activité économique à part entière (CAADRQ, 2004). Ceux-ci la considèrent plutôt comme un frein au développement urbain étant donné son emprise territoriale. Pourtant, il est bel et bien possible d'y voir une possibilité de développement économique, notamment lorsque l'on tient compte de l'importance de l'alimentation locale aux yeux des consommateurs. Cette reconnaissance est essentielle pour diminuer les pressions d'urbanisation sur la zone agricole en milieu périurbain.

En ce qui concerne l'agriculture urbaine, la non-reconnaissance de sa multifonctionnalité peut susciter un désintéressement, voire une intolérance à l'égard de certaines de ses activités. Qui plus est, afin de répondre à l'intérêt grandissant des citoyens pour ce type d'agriculture, les municipalités gagneraient à tenir compte des occasions offertes par les pratiques agricoles sur leur territoire.

4.2.3 Les contraintes diverses

Bien qu'ils soient non exclusifs à l'agriculture périurbaine, différents facteurs exercent également des contraintes sur cette activité. Ainsi, une baisse des prix liée à la **concurrence internationale et interrégionale** pour certains produits de base (Bacchialoni, 2001), une concurrence avec les villes pour obtenir de la **main-d'œuvre** et une **population agricole vieillissante** constituent des obstacles à surmonter pour les entreprises agricoles périurbaines. Le vieillissement de la population agricole et le manque de relève (Chahine, 2011b) sont des enjeux majeurs, alors que le nombre de fermes diminue constamment. Les changements et la variabilité climatiques pourraient également forcer les producteurs à adapter leurs pratiques culturelles (Bryant, 2011). D'autre part, certains auteurs affirment qu'il est difficile de réaliser des projets collectifs et porteurs à cause du caractère privé du territoire et de la pluralité des entreprises qui s'y trouvent. Également, certaines législations en matière de protection de l'environnement, comme le Règlement sur les exploitations agricoles, peuvent complexifier la pratique de l'agriculture périurbaine, notamment lorsqu'il est question de remise en culture de terres en friche, comme dans le cas du projet d'Écoterritoire 21 à Longueuil (CMM, 2011). Par ailleurs, l'environnement d'affaires peut parfois amener les agriculteurs à prendre des décisions de

gestion qui vont à l'encontre d'une plus grande diversification qui viserait à répondre davantage aux besoins du large bassin de consommateurs à proximité.

Enfin, en matière d'agriculture urbaine, le manque de connaissances des « agriculteurs urbains » peut présenter certains risques sur le plan de la biosécurité (ex. : gestion des fumiers d'un élevage urbain de poules).

Conclusion

Les multiples fonctions de l'agriculture périurbaine et urbaine ainsi que les contraintes qui pèsent sur celle-ci, justifient une mise en valeur et un soutien appropriés. Ces deux formes d'agriculture constituent, en raison de leur position urbaine ou périurbaine, des vitrines incontestables pour les activités agricoles au sens large. Dans un contexte où les questions alimentaires occupent une place grandissante dans les intérêts des citoyens, il est pertinent de réfléchir au soutien que l'on doit offrir à ces types d'agriculture.

Si une intervention en **agriculture urbaine** est souhaitable, il est nécessaire que la valorisation de ce genre d'agriculture se fasse parallèlement au soutien et à la mise en valeur de **l'agriculture périurbaine**. En effet, ces deux formes d'agriculture sont complémentaires. Les meilleures terres agricoles du Québec sont situées autour des villes. De plus, l'agriculture périurbaine profite de nombreuses occasions liées à la proximité du marché, elle constitue une vitrine agricole en raison de la proximité et de l'accessibilité des milieux urbains et elle peut atténuer les effets de l'étalement urbain en jouant le rôle d'une « ligne de défense ».

BIBLIOGRAPHIE

- BACCHIALONI, Matthieu (2001). Quelle agriculture pour les espaces périurbains? L'exemple de la Côte-de-Beaupré au Québec. *Labyrinthe*, n°9. En ligne : <http://labyrinthe.revues.org/index933.html>.
- BÉLANGER, Mathieu (2011). Étalement urbain à Gatineau – Habiter plus loin risque de coûter plus cher. *Le Droit*, 9 juin 2011.
- BERTRAND, N. et autres (2006). Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions? *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 329-353.
- BERTRAND, N. et ROUSIER, N. (2004). L'agriculture périurbaine, une proximité ville agriculture à construire. Groupe de recherche Dynamique de proximité, Marseille, 17-18 juin 2004.
- BOUCHARD, Catherine (2011). Des tomates sur son balcon. *La Tribune*, 28 mai 2011. En ligne : <http://www.cyberpresse.ca/la-tribune/la-nouvelle/actualites/201105/25/01-4402749-des-tomates-sur-son-balcon.php>.
- BOUCHER, Isabelle (2009). D'agriculture urbaine à urbanisme agricole : une participation au développement durable, une contribution à la production alimentaire. Document de veille, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- BOULIANNE, M., OLIVIER-D'AVIGNON, G. et GALARNEAU, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *Vertigo*, vol. 10, n° 2. En ligne : <http://vertigo.revues.org/9930>.
- BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume (2007). Montréal – Huit jardins communautaires sont contaminés. *Le Devoir*, 10 mai 2007. En ligne : <http://www.ledevoir.com/societe/142915/montreal-huit-jardins-communautaires-sont-contamines>.
- BRYANT, C. R. (2011). Les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal : défis et opportunités au service de la société métropolitaine. *Institut de la statistique du Québec*, Panorama des régions du Québec, juin 2011 : 13-28.
- BRYANT, C. R. (2007). *La place des espaces ruraux périurbains et de l'environnement dans le développement régional* dans A. Mollard, E. Sauboua et M. Hirzak (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional* : 159-171. Versailles : Éditions Quæ.
- BRYANT, C. R., DESROCHES, S. et CLÉMENT, C. (2003). Rapport de recherche sur la comparaison des systèmes agricoles périurbains et non périurbains. Montréal, Université de Montréal, Département de géographie, mars 2003.
- BRYANT, C. R. et MAROIS, C. (1998). *Franges et agricultures périurbaines dans la région de Montréal* dans Montréal 2001 : Visages et défis d'une métropole, chapitre XI, sous la direction de C. Manzagol et de C. R. Bryant, p. 159-170. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

CHAHINE, Ghalia. (2011a). Pour une approche globale de l'agriculture périurbaine. *Urbanité*, printemps 2011.

CHAHINE, Ghalia (2011b). L'autre agriculture urbaine en zone métropolitaine : une recherche-action sur les opportunités de mise en valeur et développement de l'agriculture périurbaine montréalaise. *VertigO*, vol. 11, no° 1.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). « Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport ». La Commission, rapport final. En ligne : <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/documentation/rapportfinal.fr.html>.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2011). La CMM propose d'augmenter les terres en culture de 6 % dans la zone agricole – Entrevue avec Madame Paule Favreau-Lessard réalisée le 26 mai 2011. En ligne : http://pmad.ca/index.php?id=668&tx_ttnews%5Btt_news%5D=857&cHash=c86ea321a6a86caac65970120087e689.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2010). Portrait statistique des activités et du territoire agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal. Rapport final du Comité consultatif agricole – Édition 2010. En ligne : http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20110208_cca_portrait_statistique.pdf.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2008). Recueil statistique sur les activités agricoles. Service de l'aménagement et du transport métropolitain, 27 avril 2008. En ligne : http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/recueilstatistique_activitesagricoles_20080417.pdf.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (2011). Bâtir 2031 – Structurer, attirer, durer. Le projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. En ligne : <http://www.cmquebec.qc.ca/pmad/index.aspx>.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (2006). État de situation préparé dans le cadre de l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement – Chapitre 5 : Le territoire agricole. La Communauté, septembre 2006. En ligne : http://www.cmquebec.qc.ca/documents/publication/etat_situation_2006/chapitre_5.pdf.

CONSEIL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE QUÉBEC (2004). Portrait de l'agriculture périurbaine de la région de Québec. Potentiel et pistes de développement. Le Conseil. En ligne : <http://www.quebecagro.com/stock/fra/portraitagriculture.pdf>.

CRAPAUD (2011). Mission. En ligne : http://www.crapaud.uqam.ca/?page_id=1191.

DEBAILLEUL, Guy (2001). Tourisme rural et multifonctionnalité en agriculture. *Téoros*, vol. 20, no° 2 : 52-59.

DE LA SALLE, J. et HOLLAND, M. (2010). Agricultural urbanism – Handbook for Bulding Sustainable Food & Agriculture Systems in 21st Century Cities. Winnipeg, Green Frigate Books.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE (2001). Des gestes plus grands que la panse : cultivons la ville : agriculture urbaine et jardinage social. Les partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire, Montréal, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

DUCHEMIN, E. et WEGMULLEN, F. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *VertigO*, vol. 10, no° 2.

DUCHEMIN, E., WEGMULLER, F. et LEGAULT, A.-M. (2009). Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods. Montréal, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal.

F. LESSARD, P. et POULIN, M. (2011). Un portrait statistique des activités et du territoire agricoles pour une planification métropolitaine. *Urbanités*, printemps 2011.

KAETHLER, Terra Murphy (2006). Growing Space: The potential for Urban Agriculture in the city of Vancouver. School of community and regional planning, Université de la Colombie-Britannique, août 2006.

LA PRESSE CANADIENNE (2011). Ricardo animera *Le Fermier urbain* au printemps 2012. La Presse canadienne, 6 avril 2011.

LAROCHELLE, Luc (2011). Freiner... Sans ralentir! *La Tribune*, 11 février 2011 : 2.

LE SOLEIL (2011). Mouvements de population – La périphérie attire plus que la capitale. *Le Soleil*, 26 janvier 2011 : 2.

MAROIS, Claude (2010). Pour une meilleure compréhension de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. *Développement social* (numéro spécial : *Villes et campagnes, une complicité à cultiver*, vol. 11, no° 2).

MESLY, Nicolas (2011). Québec, terre d'asphalte. *Le Coopérateur agricole*, vol. 40, no° 5.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2011a). Plans de développement de la zone agricole : bilan des projets pilotes. Québec, le Ministère. En ligne : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/PDZA/PDZA_Bilan%20des%20projets%20pilotes.pdf.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2011b). Donner le goût du Québec – Livre vert pour une politique bioalimentaire. Québec, le Ministère. En ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/MapaqBrochureLivreVert.pdf>.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2010). *La multifonctionnalité de l'agriculture*. Fiche d'information, Québec, le Ministère. En ligne : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/Multifonctionnalite/definition_multifonctionnalite.pdf.

MONTMINY, Dominique (2010). La protection du territoire agricole de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal dans un contexte d'étalement urbain. Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, mémoire de maîtrise.

NATURE QUÉBEC (2011a). *Les pratiques culturelles au secours du climat*. Fiche publiée dans le cadre du projet Agriculture et climat, Nature Québec, juin 2011. En ligne : http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Agriculture/FermesZeroCarbone_2011/Fi11-06_PratiquesCulturales.pdf.

NATURE QUÉBEC (2011b). *L'agriculture urbaine et îlots de fraîcheur – et biodiversité – et alimentation : qu'est-ce que la sécurité alimentaire – et bien-être social : amélioration du cadre de vie*. Quatre fiches sur l'agriculture urbaine, 11 avril 2011. En ligne : http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/-Agriculture/Fi11-03-10_FetesSemences_web.pdf.

OUELLET, Michel (2006). Le *Smart Growth* et le nouvel urbanisme. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 70, no° 3: 175-193.

OUIMET, Bernard (2009). Protection du territoire agricole et développement régional – Une nouvelle dynamique mobilisatrice pour nos communautés. Rapport remis au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, avril 2009.

REDWOOD, Mark (2008). Agriculture in urban planning: generating livelihoods and food security. Sterling, VA, Earthscan.

RIVARD, Mathieu (2011). *Stratégies d'agriculture urbaine*. Muniscope, mars 2011.

ROY, Julie (2010b). Une serre au cœur du paysage urbain. *La Terre de chez nous*, 25 novembre 2010.

ROY, Julie (2010a). Nourrir la ville en ville. *La Terre de chez nous*, 15 août 2010. En ligne : <http://www.laterre.ca/alimentation/nourrir-la-ville-en-ville/>.

SAMSON, Claudette (2011b). Les abeilles débarquent en ville! *Le Soleil*, 25 mai 2011.

SAMSON, Claudette (2010). Un jardin en expansion sur le toit de Lauberivière. *Le Soleil*, 11 juin 2010.

SIMARD, Mathieu (2011b). Un véritable réseau d'apiculture urbaine se développe à Montréal. *La Terre de chez nous*, 11 juillet 2011.

STATISTIQUE CANADA (2009). *L'agriculture dans les RMR du Canada*. Analyse du Recensement de l'agriculture de 2006. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/articles/cacma-rarmr-fra.htm>.

TENDLAND, Amélie (2009). L'agriculture urbaine au Québec – Des jardins et des villes. *Journal Alternatives*, juillet-août 2009. En ligne : <http://journal.alternatives.ca/auteur/amelie-tendland>.

TOLRON, J. J. (2001). L'agriculture périurbaine : paradigme et paradoxes d'une péri-agriculture. Illustration en région méditerranéenne. *Ingénieries*, 28 : 65-74.

VILLE DE GATINEAU (2011). *Croissance urbaine et potentiel de développement résidentiel – Révision du schéma d'aménagement et de développement*. Ville de Gatineau, Service de l'urbanisme et du développement durable, mai 2011.

VILLE DE MONTRÉAL (2011a). Plan de développement durable de la collectivité montréalaise – 2010-2015. Direction de l'environnement et du développement durable, Ville de Montréal. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/PLAN_2010_2015.PDF.

VILLE DE MONTRÉAL (2005). Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires. Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Division des sports, des loisirs et du développement social, Ville de Montréal. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/-prt_vdm_fr/media/documents/Cahier_de_gestion.pdf.

SITES INTERNET

CRAPAUD : <http://www.crapaud.uqam.ca/>

École d'été sur l'agriculture urbaine 2011 : <http://agricultureurbaine2011.org/>

Fête des semences et de l'agriculture urbaine : <http://www.agricultureurbaine.net/Accueil.html>

Groupe de travail en agriculture urbaine : <http://www.agriculturemontreal.info/about-us>

Les Urbainculteurs : http://www.urbainculteurs.org/Miel_urbain.html

MAPAQ, plans de développement de la zone agricole :
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Pages/PDZA.aspx>

Répertoire des jardins partagés des régions de Québec et Chaudière-Appalaches :
<http://crides.org/images/stories/r%E9pertoire%20jardins%20partag%E9s%2028-04-2010.pdf>

